

# Communiqué des garants de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie (CCO)

3 octobre 2020

A l'issue de la dernière session de la convention à Carcassonne, nous constatons :

- Une démarche que l'on peut saluer, qui a abouti à un avis, ainsi qu'une proposition de votation, adoptés à une large majorité, sans expression d'une opposition minoritaire marquée
- La dernière journée s'est bien passée cependant, par manque de temps les corrections n'ont pas pu être toutes apportées au cours de la séance.

De manière plus générale concernant les travaux de la convention tout au long des 3 séances nous dressons les constats suivants :

- Un investissement considérable des citoyens (pas de défection...)
- L'ensemble des intervenants : COPIL, Région, animateurs, ont fait montre d'une grande adaptabilité
- Des conditions pratiques satisfaisantes au global

Concernant les méthodes employées :

- Nous avons été interpellés à plusieurs reprises par des membres de la convention à propos de la pertinence des méthodes, de la clarté des consignes, de la compréhension globale du processus et des finalités de chaque étape de travail.
- Pour autant, il nous semble les méthodes proposées par la Région et les organisateurs ont été favorablement accueillies par les participants, à deux exceptions près : a) l'appréciation d'un critère d'impact individuel qui a suscité des réserves voire des résistances d'une grande partie des membres b) l'étape de regroupement et de priorisation des propositions via l'usage de gommettes, qui a généré des réactions vives de certains groupes.
- L'ensemble de nos observations et celles des membres qui nous ont sollicité ont été relayées au Comité de pilotage et aux organisateurs, qui ont fait preuve de réactivité en proposant des adaptations du programme, tout au long des sessions de travail. Sans pouvoir répondre à l'intégralité des demandes, ce travail nous a semblé satisfaisant pour une large majorité des participants (en témoigne l'échelle d'humeur finale).
- Une interrogation subsiste en fin de session : celle de l'adéquation entre le temps imparti à la convention (7 jours en 3 sessions) et l'ambition du mandat (couvrant à la fois le développement social et économique face aux enjeux environnementaux, le développement de nouvelles solidarités et de pratiques citoyennes). Cette question est étayée par les retours que nous avons eus de membres qui avaient l'impression d'une démarche à marche forcée.
- Sur ce point, la Présidente de Région a précisé que le calendrier de l'intervention avait été affecté par la pandémie, l'opération étant initialement prévue dès la fin du printemps 2020.

Concernant la suite du processus et notamment le dispositif de votation :

- Nous regrettons que la Région n'ait pas souhaité mettre en place un dispositif participatif complémentaire à la Convention, qui aurait permis à l'ensemble des citoyens d'Occitanie de s'exprimer.
- A ce titre, le dispositif de votation permet aux citoyens de contribuer à la priorisation de propositions d'actions ou de sujets à soumettre au débat citoyen, mais ne leur reconnaît pas un véritable droit de participer et de s'exprimer sur le contenu du plan de transformation, alors que ce droit est reconnu par la constitution pour l'ensemble des projets et politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.
- Nous nous interrogeons sur l'usage du mot de « votation », dans la mesure où le processus ne se traduit pas par une prise de décision univoque. Le terme de « consultation » nous semblerait plus adéquat.

En tant que garants, nous restons à l'écoute des membres de la convention citoyenne pour l'Occitanie et de l'ensemble des citoyens d'Occitanie de toute remarque, question et observation sur la démarche, et ceci jusqu'à la délibération du Conseil Régional pour l'adoption du plan de transformation prévue en novembre prochain.

Nous sommes joignables à l'adresse suivante : [garants.cco@laregion.fr](mailto:garants.cco@laregion.fr)